

# Conditions générales de vente — Musée de la Lunette

## Sommaire

Préambule .....	2
Article préliminaire — Acceptation des présentes conditions générales de vente .....	3
Article 1 – Vente de billets d’entrée individuels .....	4
Article 1.1 — Obtention des billets individuels .....	4
Article 1.2 — Conditions d’utilisation des billets individuels .....	4
Article 1.3 — Conditions de validité .....	4
Article 1.4 — Prix et modalités de paiement .....	4
Article 1.5 — Perte, vol et utilisation frauduleuse .....	6
Article 1.6 — Annulation .....	6
Article 1.7 — Responsabilités .....	7
Article 2 – Vente de billets d’entrée groupes .....	7
Article 2.1 — Obtention des billets groupe .....	7
Article 2.2 — Conditions d’application .....	7
Article 2.3 — Prix et modalités de paiement .....	8
Article 2.4 — Annulation .....	9
Article 2.5 — Retard .....	9
Article 2.6 — Responsabilités .....	10
Article 3 — La boutique du musée .....	10
Article 3.1 — Régie et prix de vente .....	10
Article 3.2 — Modalités de paiement .....	10
Article 3.3 — Vente des produits .....	10
Article 3.4 — Garanties .....	11
Article 4 – Protection des données personnelles .....	11
Article 6 – Règlement des litiges .....	12
Article 7 — Exécution .....	12

## Préambule

- **Identification de l'auteur de l'offre**

Commune des Hauts-de-Bienne

Dont le siège social est situé Place Jean Jaurès - Morez

39400 Hauts-de-Bienne

SIRET : 20006005100014

- **Le Musée de la Lunette**

Le Musée de la Lunette est situé à Morez, Hauts-de-Bienne (39400), place Jean Jaurès.

Le Musée de la Lunette est ouvert au public du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin, du mercredi au dimanche, de 14h00 à 18h00. Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, le musée est ouvert tous les jours de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h30. Le Musée de la Lunette est fermé les 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre.

- **Définitions**

Dans les présentes conditions générales de vente (ci-après « CGV »), les termes définis, qu'ils soient utilisés au singulier ou au pluriel, sont utilisés avec le sens suivant :

- Le « **musée** » désigne le Musée de la Lunette ;
- Le « **billet d'entrée** » désigne le ticket d'entrée permettant d'accéder aux collections permanentes et/ou temporaires du Musée, de participer à une activité (médiation, atelier...), d'assister à une animation ou représentation au Musée de la Lunette quel que soit son mode de délivrance et son support, acheté par le Client.

Les tarifs des billets d'entrée sont disponibles sur la page du site internet du Musée dédiée à la billetterie : <http://www.musee-lunette.fr/fr/page/informations-pratiques/horaires-calendrier-ouverture-tarifs>. Le tarif applicable est celui en vigueur le jour de la commande.

- Le « **client** » désigne toute personne physique ou morale avec laquelle le musée conclut un contrat de vente de billets donnant accès aux expositions (permanentes et/ou temporaires), aux événements ou à des activités (médiations, ateliers ...).
- La « **commande** » désigne tout contrat liant le client permettant la souscription d'un ou plusieurs billets.
- Le « **produit** » désigne, au sens des présentes CGV, un article proposé à la vente dans la boutique du musée.

- **Objet**

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des ventes conclues par le Musée de la Lunette auprès de clients et d'acheteurs non professionnels ou d'acheteurs professionnels désirant acquérir les services et les produits proposés à la vente par le musée.

Le client est tenu de prendre connaissance des CGV avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un service ou d'un produit est de la seule responsabilité du client.

Les acheteurs professionnels s'obligent à porter à la connaissance de leurs clients les présentes CGV ainsi que le règlement intérieur du Musée de la Lunette afin qu'ils leur soient opposables.

Ces CGV précisent les conditions de commande, de paiement, et d'utilisation des prestations commandées par les Clients. Elles sont applicables à tout visiteur quelles que soient la nature et la modalité d'acquisition de sa commande. Ces CGV pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du client est celle en vigueur à la date de passation de la commande.

Ces CGV sont accessibles à tout moment sur le site internet <http://www.musee-lunette.fr/> et sur place et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Musée constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le client.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, renforcée et complétée par le RGPD (Règlement général sur la protection des données) entré en vigueur le 25 mai 2018, le client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de portabilité de l'ensemble de ses données personnelles sur demande à l'accueil ou par mail à [accueilmusee@mairie-morez.fr](mailto:accueilmusee@mairie-morez.fr).

## Article préliminaire — Acceptation des présentes conditions générales de vente

Le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente préalablement à sa commande. La validation de la commande vaut acceptation des CGV sans restriction par le client.

Le client reconnaît avoir la capacité requise pour contracter et acquérir les services proposés par le musée.

La commune des Hauts-de-Bienne se réserve le droit de modifier unilatéralement les présentes CGV, et à tout moment.

## Article 1 – Vente de billets d’entrée individuels

### Article 1.1 — Obtention des billets individuels

Les billets sont délivrés sur place, par l’agent d’accueil à la billetterie du musée.

Le billet d’entrée au musée donne accès aux expositions permanentes et temporaires du musée. Il existe des billets exclusivement destinés à la visite de l’exposition temporaire, à la visite guidée ou à la participation à une action de médiation (activité, etc.).

### Article 1.2 — Conditions d’utilisation des billets individuels

Le billet d’entrée est personnel et non cessible.

Le billet doit être conservé jusqu’à la fin de la visite et peut faire l’objet d’un contrôle à tout moment.

Tout billet gratuit ou comportant un tarif réduit doit être présenté accompagné d’un justificatif de gratuité ou de réduction. À défaut, le client pourra se voir refuser l’accès à la visite, la manifestation ou l’animation concernée.

Tout client muni d’un billet s’engage à respecter le règlement intérieur du musée durant sa visite sur site et le déroulement des médiations et ateliers.

Compte tenu de la nature des services, les commandes passées par le client ne bénéficient pas du droit de rétractation, conformément à l’article L.221-28 Code de la Consommation. Le contrat est donc conclu de façon définitive dès la passation de la commande par le client.

### Article 1.3 — Conditions de validité

Les billets achetés sur place en billetterie sont valables pour le jour même de l’achat.

Cependant, une réservation pour une participation à un atelier ou une visite guidée à une date ultérieure est possible en se référant aux conditions énoncées dans le règlement intérieur du musée.

### Article 1.4 — Prix et modalités de paiement

#### Article 1.4.1 — Prix

Le prix de chaque billet est indiqué en euros toutes taxes incluses. Le prix des billets n’est pas soumis à la T.V.A.

Les tarifs sont fixés par délibération du Conseil municipal de la commune des Hauts-de-Bienne, ils figurent sur le site internet du Musée de la Lunette et sont affichés à l’entrée de l’établissement.

Ces tarifs sont susceptibles d'être modifiés à tout moment par délibération du Conseil municipal.

Des exonérations et des réductions sont accordées dans certaines conditions :

#### - **Tarifs réduits**

Bénéficient d'un tarif réduit sur le billet d'entrée, sur présentation d'un justificatif en cours de validité :

- Les enfants de 6 ans à 18 ans,
- Les étudiants,
- Les personnes en situation de handicap,
- Les familles composées d'au moins 2 adultes et 2 enfants de moins de 18 ans,
- Les détenteurs du Pass Culture effectuant l'achat de leur billet via le Pass,
- Les détenteurs du Pass JuraMusées dans les conditions établies par le Pass,
- Les détenteurs du Pass Time dans les conditions établies pour l'offre permanente,
- Les accompagnants d'Ambassadeurs du musée.

#### - **Gratuités**

Bénéficient d'un tarif gratuit sur le billet d'entrée, sur présentation d'un justificatif en cours de validité :

- Les enfants de moins de 6 ans,
- Les accompagnants de personnes en situation de handicap,
- Les habitants de la commune des Hauts-de-Bienne,
- Les détenteurs du Pass JuraMusées dans les conditions établies par le Pass,
- Les détenteurs du Pass Time dans les conditions établies pour l'offre découverte,
- Les détenteurs de la Carte Avantage Jeunes,
- Les titulaires de la Carte ICOM,
- Les membres de l'association des « Amis du Musée de la Lunette ».

Bénéficient d'un tarif gratuit sur le billet d'entrée et/ou sur les activités sans justificatif, sauf mention contraire :

- Tout visiteur lors des inaugurations / vernissages,
- Tout visiteur lors des Journées Européennes du Patrimoine ou de la Nuit des Musées.

#### **Article 1.4.2 — Modalités de paiement**

Pour tout achat sur place, à la billetterie du musée, les modes de paiement acceptés sont les suivants :

- carte bancaire (les cartes des réseaux Carte Bleue, Visa, Mastercard sont acceptées),
- chèques bancaires français à l'ordre de la Régie de recettes du Musée de la Lunette,
- espèces (euros uniquement),
- chèques vacances ANCV,
- Pass Culture (après réservation d'une offre sur l'application).

Tout mode de paiement non prévu aux présentes conditions générales de vente sera refusé. Aucune monnaie ne sera rendue lors des paiements en chèques vacances.

Une facture pourra être éditée après validation de la transaction, sur demande du client.

### Article 1.5 — Perte, vol et utilisation frauduleuse

La commune des Hauts-de-Bienne et le Musée de la Lunette ne peuvent en aucun cas voir leur responsabilité engagée notamment en cas de perte ou de vol d'un billet, y compris dans l'enceinte du musée.

Il est strictement interdit de dupliquer ou contrefaire un billet de quelque manière que ce soit. Toute personne qui reproduirait illégalement un billet et/ou utiliserait un billet contrefait s'exposerait à des poursuites pénales.

Le Musée de la Lunette refusera l'accès au site à tout porteur de billet invalide ou déjà utilisé.

### Article 1.6 — Annulation

La commune des Hauts-de-Bienne et le Musée de la Lunette se réservent le droit d'annuler toute réservation ou d'en modifier la date en cas de force majeure. Il en sera ainsi, notamment mais non exclusivement, en matière de grèves des moyens de transport, de manifestations, d'absences imprévues de médiateur, de conditions climatiques (intempéries, tempêtes, etc.), de conditions hydrologiques (crues, inondations, etc.), de fermeture d'établissements (travaux, motifs liés à la sécurité publique, etc.), de conditions sanitaires (épidémie, etc.).

En cas d'annulation de la prestation figurant sur le billet, de la part du musée ou en cas de force majeure, le client en sera tenu informé au plus vite et se verra proposer, en priorité, une prestation équivalente à une autre date ou à un autre horaire, et à défaut, sera remboursé sur présentation d'un justificatif.

Aucune réclamation ou demande de remboursement relative à la non-exécution de la commande du fait du client, d'un tiers étranger à la prestation ou pour toute autre raison non imputable à la commune des Hauts-de-Bienne et au Musée de la Lunette, ne sera acceptée.

## Article 1.7 — Responsabilités

La commune des Hauts-de-Bienne et le Musée de la Lunette ne sauraient voir leur responsabilité engagée pour toute inexécution ou mauvaise exécution des prestations auxquelles ouvrent droit les billets qui serait imputable soit au fait du client, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers ou pour toute autre raison non imputable à la commune des Hauts-de-Bienne et au Musée de la Lunette.

Le client sera tenu pour responsable de tout dommage, direct ou indirect, causé à l'occasion de sa présence sur le site du Musée de la Lunette, que ce soit à l'égard du personnel, de la clientèle, ou à l'égard des œuvres.

La commune des Hauts-de-Bienne et le Musée de la Lunette déclinent toute responsabilité pour les dommages de quelque nature qu'ils soient, causés par le client à l'occasion de sa présence dans le musée ou au cours d'une visite en extérieur organisée par le Musée de la Lunette.

## Article 2 – Vente de billets d'entrée groupes

### Article 2.1 — Obtention des billets groupe

Les billets sont délivrés sur place, par l'agent d'accueil à la billetterie de chaque musée le jour indiqué sur la réservation.

Les modalités de réservation pour les groupes sont explicitées à l'article 4.5 du règlement intérieur du Musée de la Lunette.

### Article 2.2 — Conditions d'application

Les groupes doivent être composés d'au moins 10 visiteurs pour bénéficier des avantages de groupes.

Les tarifs spécifiques appliqués aux groupes souhaitant bénéficier d'une médiation (visite, atelier, etc.) sont soumis à une réservation obligatoire préalable et les billets « groupe » sont valables pour le jour même de cette réservation.

Il existe 3 types de propositions à destination de groupes :

- Visite libre sans médiateur,
- Visite commentée ou activités de médiation avec un médiateur du musée,
- Visite commentée avec un médiateur extérieur au musée.

Le nombre de personnes par groupe de visite est défini en fonction des espaces occupés et des actions de médiation demandées. En cas de forte affluence ou pour les groupes de plus de 40 personnes, il pourra être proposé de diviser les groupes.

Compte tenu de la nature des services, les commandes passées par le client ne bénéficient pas du droit de rétractation, conformément à l'article L.221-28 Code de la Consommation. Le contrat est donc conclu de façon définitive dès la passation de la commande par le client selon les modalités précisées aux présentes CGV.

Cette disposition ne s'applique pas aux réservations.

## Article 2.3 — Prix et modalités de paiement

### Article 2.3.1 — Prix

Le prix de chaque billet est indiqué en euros toutes taxes incluses. Le prix des billets n'est pas soumis à la T.V.A.

Les tarifs sont fixés par délibération du Conseil municipal de la commune des Hauts-de-Bienne, ils figurent sur le site internet du Musée de la Lunette et sont affichés à l'entrée de l'établissement. Ces tarifs sont susceptibles d'être modifiés à tout moment par délibération du Conseil municipal.

#### - **Réductions**

Bénéficient d'un tarif réduit groupe sur les visites et activités :

- Les groupes de plus de 10 adultes,
- Les groupes de plus de 10 enfants,
- Les groupes scolaires en dehors des Hauts-de-Bienne,
- Les groupes centres de loisirs.

#### - **Gratuités**

Bénéficient d'un tarif gratuit groupe :

- Les groupes crèches, scolaires et étudiants des Hauts-de-Bienne,
- Les groupes de plus de 10 enfants de moins de 6 ans,
- Les accompagnateurs de groupes (dont le nombre est défini par le règlement intérieur du Musée de la Lunette).

Des tarifs spécifiques peuvent être mis en place avec les structures touristiques par convention.

### Article 2.3.2 — Modalités de paiement

Pour tout achat sur place, à la billetterie du musée, les modes de paiement acceptés sont les suivants :

- carte bancaire (les cartes des réseaux Carte Bleue, Visa, Mastercard sont acceptées),
- chèques bancaires français à l'ordre de la Régie de recettes du Musée de la Lunette,
- espèces (euros uniquement),
- Pass Culture (après réservation d'une offre sur l'application),
- Virement bancaire (paiement différé) via transmission par le SGC de Saint Claude d'un Avis des Sommes à Payer (ASAP). En cas de paiement en différé, le client doit impérativement fournir le nom, les coordonnées exactes et le numéro de SIRET de la structure à facturer.

Tout mode de paiement non prévu aux présentes conditions générales de vente sera refusé.

Afin de bénéficier du tarif de groupe, il est impératif d'effectuer un paiement unique pour l'ensemble du groupe.

Une facture pourra être éditée après validation de la transaction, sur demande du client.

#### Article 2.4 — Annulation

Si l'annulation totale ou partielle intervient au moins 48 heures avant le début de la prestation, aucune pénalité ne sera appliquée et le client ne sera facturé d'aucune somme. Aucune facturation ne sera établie dans les cas suivants : grèves des moyens de transport, manifestations, conditions climatiques (intempéries, tempêtes, etc.), conditions hydrologiques (crues, inondations, etc.), conditions sanitaires (épidémie) empêchant le groupe de se rendre au musée.

La commune des Hauts-de-Bienne et le Musée de la Lunette se réservent le droit d'annuler toute réservation ou d'en modifier la date en cas de force majeure. Il en sera ainsi, notamment mais non exclusivement, en matière de grèves des moyens de transport, de manifestations, d'absences imprévues de médiateur, de conditions climatiques (intempéries, tempêtes, etc.), de conditions hydrologiques (crues, inondations, etc.), de fermeture d'établissements (travaux, motifs liés à la sécurité publique, etc.), de conditions sanitaires (épidémie, etc.).

En cas d'obligation par le musée d'annuler la prestation avant que le client ait pu commencer l'activité, un report de l'activité pourra être proposé au client.

#### Article 2.5 — Retard

Tout retard au-delà de 30 minutes pourrait entraîner l'annulation de l'activité en fonction de la disponibilité du médiateur. À son arrivée, le groupe pourra alors suivre une visite libre, sous réserve d'ouverture et de disponibilité des espaces.

Pour les retards inférieurs à 30 minutes, l'activité pourra être maintenue, mais sera susceptible de terminer à l'heure initialement convenue, sans modification du tarif.

## Article 2.6 — Responsabilités

La commune des Hauts-de-Bienne et le Musée de la Lunette ne sauraient voir leur responsabilité engagée pour toute inexécution ou mauvaise exécution des prestations auxquelles ouvrent droit les billets qui serait imputable soit au fait du client, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers, soit aux cas indiqués aux articles 2.4 et 2.5 ci-dessus.

Le client sera tenu pour responsable de tout dommage, direct ou indirect, causé à l'occasion de sa présence au Musée de la Lunette, que ce soit à l'égard du personnel, de la clientèle, ou à l'égard des œuvres.

La commune des Hauts-de-Bienne et le Musée de la Lunette déclinent toute responsabilité pour les dommages de quelque nature qu'ils soient, causés par le client à l'occasion de sa présence au Musée de la Lunette ou au cours d'une visite en extérieur organisée par le musée.

## Article 3 — La boutique du musée

### Article 3.1 — Régie et prix de vente

La boutique du Musée de la Lunette est gérée en régie directe par la commune des Hauts-de-Bienne. Les ventes réalisées dans la boutique sont soumises aux présentes CGV.

Les prix de vente des produits sont indiqués en euros toutes taxes comprises. Ces prix sont indiqués T.V.A. incluse, au taux applicable au jour de l'achat. Tout changement de ce taux sera répercuté automatiquement sur le prix de vente des produits.

### Article 3.2 — Modalités de paiement

Pour tout achat sur place, à la boutique du musée, les modes de paiement acceptés sont les suivants :

- carte bancaire (les cartes des réseaux Carte Bleue, Visa, Mastercard sont acceptées),
- chèques bancaires français à l'ordre de la Régie de recette du Musée de la Lunette,
- espèces (euros uniquement).

Tout mode de paiement non prévu aux présentes conditions générales de vente sera refusé.

Une facture pourra être éditée après validation de la transaction, sur demande du client.

### Article 3.3 — Vente des produits

Les produits sont commercialisés dans la limite des stocks disponibles.

La boutique du Musée de la Lunette ne propose pas la vente de produits à distance.

### Article 3.4 — Garanties

Les produits vendus ne sont ni repris ni échangés.

Toutefois, les produits vendus en boutique bénéficient, conformément aux dispositions légales, de la garantie de conformité et de la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant le produit et le rendant impropre à l'utilisation.

Toute garantie légale est exclue en cas de mauvaise utilisation, négligence ou défaut d'entretien de la part du client, comme en cas d'usure normale du produit, d'accident, en cas de fait du client, ou encore en cas de force majeure.

### Article 4 – Protection des données personnelles

Le Musée de la Lunette met en œuvre un traitement de données à caractère personnel pour la gestion des réservations et de la vente de billets d'entrée au musée. La commune des Hauts-de-Bienne et le service municipal du musée sont responsables de ce traitement.

Ce traitement est fondé sur le consentement du client, donné dans l'optique exclusive de procéder à la réservation et à l'achat de billets. Le client peut retirer son consentement à tout moment.

Au titre du RGPD, le client dispose, concernant ses données, d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité et de retirer son consentement à tout moment. Le retrait du consentement ne compromet pas la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant ce retrait. Ces droits peuvent être exercés sur simple demande à l'accueil ou par mail à [accueilmusee@mairie-morez.fr](mailto:accueilmusee@mairie-morez.fr).

Les catégories de données concernées sont : identité, coordonnées, images.

Le musée n'utilise pas les données collectées à des fins commerciales. Le traitement ne comporte pas de transfert de données hors de France ou vers une organisation internationale.

Le client a également le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr) s'il estime, après avoir contacté le Musée de la Lunette, que ses droits ne sont pas respectés ou que le traitement mis en œuvre n'est pas conforme aux règles de protection des données.

Le client peut également consentir, au moment de la collecte de ses données personnelles, à recevoir une lettre d'information sur l'actualité du Musée de la Lunette.

Les données concernées et leurs modalités de traitement sont alors identiques au cadre

détaillé ci-dessus.

Il pourra à tout moment se désinscrire de la newsletter en adressant un courrier électronique ou manuscrit au musée, ou encore en exerçant son droit de suppression de ses données personnelles, conformément aux informations détaillées ci-dessus.

## Article 6 – Règlement des litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

Pour toute réclamation survenant pendant l'exécution des prestations définies dans le cadre des présentes, tout litige concernant l'interprétation et/ou l'exécution des présentes que les parties ne pourraient résoudre à l'amiable, il est fait attribution expresse de compétence aux juridictions compétentes.

Le client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation conformément à l'article L.612-1 du Code de la Consommation, ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

## Article 7 — Exécution

Les présentes conditions générales de vente, après validation en Conseil municipal de la commune des Hauts-de-Bienne lors de sa séance du 19/05/2026, entre en vigueur une fois porté à la connaissance du public par voie d'affichage, sur demande à l'accueil du Musée de la Lunette ou en consultation sur son site internet, conformément à l'article L. 2131-1 du Code général des collectivités territoriales.